

DECLARATION DE N'DJAMENA



ÉLEVAGE PASTORAL

Une contribution durable
au **développement** et à la **sécurité**
des espaces **saharo-sahéliens**

Colloque Régional
Conférence Ministérielle

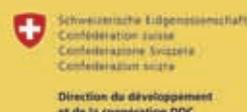
27 - 29 mai 2013



SAHEL AND
WEST AFRICA



DU SAHEL ET DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST



Direction du développement
et de la coopération DDC

Plateforme Pastorale Tchadienne

DECLARATION DE N'DJAMENA
SUR LA CONTRIBUTION DE L'ELEVAGE PASTORAL
A LA SECURITE ET AU DEVELOPPEMENT
DES ESPACES SAHARO-SAHELIENS

N'Djaména – 29 mai 2013

Déclaration de N'Djamena

De la Mauritanie à la Somalie, les grands espaces saharo-sahéliens partagés avec l'Afrique du Nord offrent des conditions difficiles que seule la pratique de l'élevage mobile permet d'exploiter. Cette capacité d'adaptation a constitué de tous temps un précieux atout pour les éleveurs qui font vivre leurs familles et approvisionnent leurs pays en viande, ainsi que les pays voisins du Sud comme du Nord.

Les éleveurs fournissent une grande richesse aux pays dont ils sont citoyens, contribuant largement au PIB, aux ressources fiscales et aux exportations. Les éleveurs-pasteurs ont des modes de vie et des savoir-faire les mieux à même de s'adapter à l'environnement saharo-sahélien et de vivifier cet espace. Atout majeur pour les pays saharo-sahéliens, l'élevage est aussi un puissant vecteur d'intégration économique régionale par le commerce florissant qu'il génère.

Cependant, les capacités de résilience des sociétés pastorales sont mises à l'épreuve par des chocs climatiques récurrents et leurs conséquences environnementales, économiques, sociales et politiques. En outre, depuis une décennie, un nouveau fléau s'est abattu sur elles. Les espaces qu'elles occupent et font vivre sont en proie à une insécurité chronique, mouvante et transfrontalière. Nourrissant et se nourrissant de trafics illicites, de nombreux groupes mafieux et terroristes déstabilisent l'ensemble de la région, inquiètent le monde et menacent de transformer le Sahel et le Sahara en une vaste zone grise.

Or l'élevage pastoral est un vecteur remarquable de structuration des territoires. La mobilité permet en effet d'assurer une présence régulière dans des zones vides de population résidentes et limite la tendance à la création de "No Man's Land" incontrôlés.

Face à cette menace, à l'initiative du Président de la République du Tchad, son Excellence Idriss DEBY ITNO, les représentants de nombreux pays africains, à savoir les Ministres en charge de l'Élevage et de la Sécurité, les représentants des organisations socioprofessionnelles et intergouvernementales, les experts du secteur et les partenaires au développement se sont réunis à N'Djaména du 27 au 29 mai 2013 pour réfléchir à la contribution de l'élevage pastoral à la sécurité et au développement des espaces saharo-sahéliens. A l'issue de la conférence des Ministres, ils ont adopté la déclaration qui suit :

- CONSIDERANT que l'avenir des espaces saharo-sahéliens ne peut être conçu sans l'élevage pastoral et ses fonctions irremplaçables de développement économique, social et de gestion de l'environnement et du territoire.
- CONSIDERANT que ce mode de vie repose sur la mobilité des troupeaux et des familles et leur accès à l'eau, conditions indispensables pour bénéficier des pâturages immenses dont la localisation varie chaque année selon les aléas climatiques.
- CONSIDERANT que cette mobilité doit être négociée avec les autres usagers de l'espace, en particulier ceux des zones méridionales où les troupeaux trouvent des ressources en saison sèche.

- CONSIDERANT que la cohabitation, le brassage culturel et la tolérance mutuelle sont des valeurs d'avenir, entre éleveurs tout comme entre les éleveurs et les autres groupes sociaux.
- CONSIDERANT la volonté politique des Hautes Autorités de la région d'apporter des solutions idoines pour le développement durable et pour l'éradication de l'insécurité des espaces saharo-sahéliens.

LES PARTICIPANTS AFFIRMENT LEUR CONVICTON QUE :

- L'activité d'élevage va de pair avec la sécurité. Etats et éleveurs doivent travailler ensemble. Dans des espaces saharo-sahéliens où la sécurité est gravement menacée, la relation entre la mobilité des troupeaux et la sécurité fonctionne dans les deux sens. L'élevage pastoral et le commerce étant l'une des principales occupations humaines légales et pacifiques des zones concernés, ils y constituent une ligne de défense essentielle contre l'insécurité par l'occupation de l'espace.
- La réponse à la demande croissante en produits de l'élevage nécessite à la fois la promotion de l'élevage pastoral transhumant et la recherche d'une bonne articulation avec les différentes formes d'élevage sédentaire qui se développent en zone agricole et autour des villes.
- La mobilité nécessite que les frontières nationales ne soient pas des barrières à la circulation des troupeaux ou des productions animales.
- Le savoir faire des sociétés d'éleveurs doit se perpétuer tout en absorbant les progrès techniques disponibles dans la conduite de l'élevage (alimentation et santé animale notamment) et dans d'autres domaines (transport, téléphonie, finance). L'information et la formation des éleveurs sont donc cruciales.
- Les hommes et les femmes engagés dans l'activité d'élevage mobile doivent bénéficier d'un accès équitable aux services de base (éducation, santé, eau, nutrition), au droit, et à la représentation aux différents échelons de la vie publique.

Sur ces bases, la conférence régionale de N'Djaména invite les Etats de la région et les partenaires au développement à :

- Placer l'élevage pastoral au cœur des stratégies de stabilisation et de développement à court, moyen et long terme des espaces saharo-sahéliens
- Définir et mettre en œuvre des politiques volontaristes et cohérentes d'amélioration de la gouvernance, de renforcement de la résilience et d'amélioration de la viabilité économique et sociale des systèmes d'activités des espaces saharo-sahéliens.

Par conséquent, la conférence formule les recommandations suivantes :

AMELIORER LA GOUVERNANCE

Les politiques publiques gagneront à impliquer plus directement les sociétés pastorales dans les mécanismes de gouvernance locale, nationale et internationale, sur la base de la subsidiarité. Les lignes d'action devraient être les suivantes :

- Redynamiser des politiques de décentralisation inclusives intégrant pleinement les sociétés nomades, avec leurs groupes mobiles et sédentaires, à la gouvernance des espaces et de la vie publique ;
- Donner à l'élevage la place qu'il mérite dans l'aménagement du territoire et dans les plans de développement.
- Etablir et mettre en œuvre des mécanismes concertés et transparents de taxation sur les filières de commercialisation des produits de l'élevage (fiscalité équitable et réinvestissement budgétaire public à hauteur des enjeux) ;
- Valoriser les activités professionnelles, sociales et sociétales spécifiques des jeunes et des femmes éleveurs des espaces saharo-sahéliens par la création d'emplois socialement et économiquement reconnus, en facilitant l'accès à des services d'éducation et de santé ;
- Favoriser la création et le développement d'organisations pastorales légitimes, capables de participer à la bonne gouvernance, à la défense des droits et des intérêts des pasteurs (hommes et femmes), à une meilleure diffusion et application des textes législatifs liés à la gestion durable des ressources et du foncier pastoral et à la reconnaissance de leur spécificité ;
- Renforcer la coopération inter-états afin de faciliter la circulation transfrontalière pour promouvoir les échanges régionaux ;
- Encourager le développement d'un partenariat international à travers la mise en place d'une plateforme multi-institutionnelle et multi-acteurs de suivi et de plaidoyer sur le pastoralisme
- S'appuyer sur les leçons apprises de la gestion et de la conception des projets pour définir des montages plus performants et plus adaptés au contexte pastoral.

RENFORCER LA RESILIENCE DES SOCIETES PASTORALES

Les politiques investiront dans la prévention des risques climatiques, politiques, économiques et sociaux et dans la sécurisation de la mobilité pastorale, en veillant à :

- Sécuriser la mobilité et les espaces pastoraux et améliorer l'accès aux ressources naturelles (eau, pâturages) ; ceci passant par la négociation d'accords sociaux légalisés permettant l'adaptation des pasteurs au changement climatique et la conservation de la biodiversité ;

- Développer des mesures structurelles de soutien à la résilience et à la reconstitution de l'économie pastorale par des appuis d'urgence ciblés, la production structurelle d'aliments du bétail, la protection du capital génétique des races locales, la reconstitution des troupeaux au sortir des crises et le renforcement des services de santé animale indispensables ;
- Mener une réflexion de haut niveau entre pouvoirs publics, partenaires au développement et utilisateurs sur le financement et l'entretien des infrastructures d'hydraulique pastorale afin de pérenniser le patrimoine existant ;
- Sécuriser les échanges transfrontaliers, supprimer les prélèvements illicites et réduire les risques de vols et de prédation au passage des frontières ;
- Expérimenter des systèmes d'assurances sociales et sur le bétail en veillant à l'intégration des risques en élevage dans la plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM) ;
- Renforcer le dialogue entre la recherche appliquée et les organisations pastorales afin d'améliorer les connaissances sur les dynamiques, la productivité et la rentabilité des systèmes d'élevage pastoraux ;
- Renforcer les échanges d'expérience et la cohérence des actions entre les pays des zones sahariennes, sahéliennes et soudaniennes.

RENFORCER LA VIABILITE ECONOMIQUE DES ACTIVITES D'ELEVAGE PASTORAL

Les politiques viseront à :

- Encourager la mise en valeur des produits pastoraux au profit de l'emploi des jeunes et des femmes pasteurs et des populations locales ;
- Mieux articuler, aménager et sécuriser les axes de transhumance et les axes de commercialisation du bétail, notamment par l'amélioration des infrastructures de marché ;
- Encourager l'investissement privé dans la production, la distribution d'aliments du bétail, la transformation des produits animaux (produits laitiers notamment) et l'approvisionnement en intrants zootechniques et vétérinaires ;
- Renforcer les capacités des organisations professionnelles de l'élevage dans la gestion des marchés à bétail (négociation, défense des droits, suivi de la gestion des marchés et de la fiscalité locale) ;
- Adopter et appliquer des mesures de commerce extérieur, notamment des tarifs communs, favorisant le développement des filières régionales vis-à-vis des importations du marché mondial ;

- Faciliter l'exploitation des moyens modernes de communication (transport, téléphonie, internet) et d'accès aux services bancaires ; explorer les possibilités d'une couverture réseau sur l'ensemble des territoires des Etats ;
- Mettre en place des dispositifs permanents de suivi technico-économique des principaux types d'élevage impliquant la recherche et les universités de manière à renforcer les connaissances scientifiques sur l'élevage pastoral.

RENFORCER LA VIABILITE SOCIALE DES POPULATIONS DES ESPACES SAHARO-SAHELIENS

Les politiques auront pour objectif de :

- Améliorer l'accès des pasteurs aux services publics de santé animale et humaine en poursuivant les innovations dans le jumelage des deux services ;
- Intensifier la recherche d'innovations dans les politiques publiques d'éducation de base et de formation professionnelle des jeunes des espaces saharo-sahéliens ;
- Renforcer les liens intercommunautaires par les politiques de gouvernance, de culture et de gestion des ressources partagées ;
- Renforcer les capacités de la société civile, à participer à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques.

Les participants soulignent la nécessité de poursuivre la réflexion et le dialogue sur l'avenir des espaces saharo-sahéliens dont la stabilité et le développement conditionnent en grande partie l'avenir de l'Afrique de l'Ouest, du Centre, de l'Est et du Nord. Ils insistent sur le fait que le développement durable des espaces pastoraux et la résilience des pasteurs face à l'insécurité alimentaire chronique doivent être au cœur des stratégies à long terme en la matière et bénéficier de politiques publiques plus intégrées, coordonnées régionalement pour être en phase avec les réalités transnationales, donc plus efficaces.

LA CONFERENCE REGIONALE DE NDJAMENA APPELLE la communauté sahéenne, ouest-africaine, centre africaine, nord-africaine et internationale, à s'unir dans un esprit de paix, de tolérance et de partage pour construire ensemble la paix et le développement des espaces saharo-sahéliens en valorisant le pastoralisme, seul à même d'en entretenir la stabilité.

Plus spécifiquement ils invitent :

- Le pays hôte de la conférence, la République du Tchad, à travers ses plus hautes Autorités – en particulier de son Président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence Idriss DEBY ITNO – à porter cet appel au sein des instances appropriées, institutions régionales,

pays frères et conférences internationales à venir, notamment la conférence annoncée sur la sécurité du Sahel à Paris en décembre 2013 ;

- Les organisations et associations d'éleveurs à poursuivre et renforcer leur structuration à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale ; ceci afin d'améliorer la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques. Ils les invitent également à renforcer la qualité des services à leurs membres et par conséquent leur ancrage local
- Les organisations régionales à formuler une stratégie régionale à long terme de stabilité et de développement des espaces saharo-sahéliens, sur la base d'un dialogue approfondi avec toutes les parties prenantes, y compris l'ensemble des acteurs concernés par le pastoralisme.
- Les Etats de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS engagés dans l'Alliance Globale pour la Résilience (AGIR) – Sahel et Afrique de l'Ouest et du Centre, à mener des dialogues inclusifs nationaux sur la résilience incluant les atouts du pastoralisme pour la paix et la sécurité. Sur cette base, à se doter de priorités nationales « Résilience » correspondant aux stratégies et politiques des pays et aux engagements budgétaires de l'Etat pour l'investissement sur la résilience.
- Les partenaires techniques et financiers d'AGIR, à apporter leur appui pour la mise en œuvre des priorités nationales « Résilience », de façon harmonisée et alignée, en complémentarité avec les budgets des Etats.
- Les Etats de la CEEAC, de la CEMAC et de l'UMA à s'engager dans la formulation d'initiatives résilience du même type. Et à la communauté internationale de les appuyer dans cette démarche ;
- Les Etats membres de l'UA à s'engager dans la mise en œuvre de l'initiative *rural futures* du NEPAD
- Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à poursuivre l'animation de la réflexion sur l'avenir des espaces saharo-sahéliens et à favoriser l'indispensable dialogue entre l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord.

LA CONFERENCE REGIONALE

Déclaration de N'Djamena
Adoptée le 29 mai 2013 à N'Djamena

